

Un bâtiment mauriste (XVII^e siècle) retrouvé à l'abbaye de Saint-Mathieu (Finistère)

Fanny Tournier et Vincenzo Mutarelli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/118>

DOI : 10.4000/rao.118

ISBN : 978-2-7535-1606-9

ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2006

Pagination : 71-86

ISBN : 978-2-7535-0574-2

ISSN : 0767-709X

Référence électronique

Fanny Tournier et Vincenzo Mutarelli, « Un bâtiment mauriste (XVII^e siècle) retrouvé à l'abbaye de Saint-Mathieu (Finistère) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 30 décembre 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rao/118> ; DOI : 10.4000/rao.118

Un bâtiment mauriste (xvii^e siècle) retrouvé à l'abbaye de Saint-Mathieu (Finistère)

Fanny TOURNIER*

avec la collaboration de Vincenzo MUTARELLI*

Résumé : L'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu, fondée au xi^e siècle, a été restaurée par les Mauristes au xvii^e siècle. La majorité des bâtiments conventuels a été détruite. La mise en valeur du site étant prévue, une fouille a été engagée à l'emplacement d'un vaste édifice construit par les Mauristes et représenté sur une gravure du xvii^e siècle. Elle a permis de retrouver le plan complet des salles du rez-de-chaussée et des éléments architecturaux. Ces résultats ont rendu possible une restitution de la façade orientale du bâtiment.

Abstract: *A Maurist building (17th century) uncovered at S. Mathieu abbey (Finistère)*

The benedictine abbey of Saint Mathieu was founded during the 11th century. It was restored and reconstructed by the Maurist order during the 17th century. Most of the monastic buildings are now destroyed. A restoration programme necessitated an archaeological excavation on the site of a building, illustrated in an engraving of the 18th century. The excavation uncovered the complete ground plan of the building (refectory and cellars) and architectural elements. The results have enabled a conjectural reconstruction of the eastern façade.

Mots clés : Abbaye, Mauristes, architecture classique, *Monasticon gallicanum*, Monachisme.

Key words: *Abbey, Maurist order, classical architecture, Monasticon gallicanum, monachism.*

« ... La dite abbaye et ville de St Mathieu [sont] situées sur le bord du grand Océan de Bretagne et au dernier bout de la Province où passent tous les jours des Navires de toutes sortes de Nations¹... »

Établie à l'extrémité de la pointe Saint-Mathieu, l'abbaye bénédictine est située à l'extrême pointe du Finistère qui ferme la partie nord-ouest de la rade de Brest (fig. 1). Des bâtiments conventuels, il ne reste plus aujourd'hui que les ruines de l'abbatiale, un pan de mur qui appartenait à l'aile ouest du cloître et une « tour à feu » partiellement arasée². Toutes les autres constructions ont disparu suite aux destructions perpétrées après la Révolution, auxquelles se sont ajoutées celles entraînées par les installations des Phares et Balises et de la Marine nationale (fig. 2).

Un nouvel aménagement de la pointe Saint-Mathieu prévoyait la mise en valeur de l'unique vestige conventuel

mauriste avéré dans le périmètre de l'abbaye (Lefèvre, 1999). Les données fournies par les sondages archéologiques prescrits à cette occasion ont montré la présence de murs et de sols appartenant à un vaste bâtiment (Le Goffic, 1999). Ces travaux ont donc été suivis d'une fouille archéologique préventive qui avait pour objectifs la recherche du plan complet du bâtiment, de son organisation intérieure et de sa limite avec les jardins, afin de rendre les restaurations futures les plus pertinentes possibles et d'offrir ainsi une bonne lisibilité des vestiges (Tournier, 2000). Le terrain objet de la fouille se situe à l'extrémité est de l'ancien enclos abbatial et était divisé en deux secteurs, nord et sud, par un haut mur de pierre. Construits sur une partie des vestiges, les bâtiments de la maison des gardiens du phare et du musée ainsi que des murs de séparation des parcelles n'ont pas permis de dégager

* Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP Grand Ouest), 37 rue du Bignon, 35510 Cesson-Sévigné.

1. Aveu rendu par l'abbé L. de Menou, en mai 1671, AD 44 B823, in Chevillotte, 1997, p. 43.

2. Ancien phare au sommet duquel un feu allumé chaque soir devait guider les navires.



Figure 1 : Localisation de la fouille.
Figure 1: Location of the excavated site.

les structures dans leur ensemble. Les niveaux contemporains ont été enlevés mécaniquement et, après le nettoyage de toute l'aire décapée, des sondages ponctuels ont été ouverts manuellement dans les zones où les vestiges archéologiques du XVII^e siècle étaient absents ou déjà détruits, afin de pouvoir étudier une partie de la stratigraphie sous-jacente au bâtiment.

1. ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SUR L'ABBAYE DE SAINT-MATHIEU

Les sources documentaires

Plusieurs recherches sur l'histoire de l'abbaye ont été publiées, en particulier dans les actes du colloque de Saint-Mathieu (Tanguy et Cloître [dir.], 1995). Pour la période antique, Jean-Yves Eveillard estime qu'une voie importante aboutissait à la pointe Saint-Mathieu, sans qu'il puisse définir le type d'établissement qu'elle aurait desservi (Eveillard, 1995, p. 28). Si René Largillière affirme que l'abbaye est antérieure au X^e siècle (Largillière, 1925, p. 25) ses arguments sont peu étayés et cette datation a été revue par Bernard Tanguy à la lumière de la toponymie. Mais ses propres résultats, qu'il avoue lui-même être « décevants », ne peuvent ni infirmer ni confirmer l'hypothèse d'une fondation carolingienne (Tanguy, 1995). Par ailleurs, des textes hagiographiques et légendaires décortiqués par Gwenaël Leduc (1995), Bernard Merdrignac (1995) et Albert Villacroux (1995) n'apportent pas plus d'éclaircissements sur une éventuelle fondation précoce du monastère. Par contre Marc Déceneux, en se basant sur la stylistique de l'abbatiale et sur l'analyse du plan roman restitué, estime que sa fondation remonte au tout début du XI^e siècle (Déceneux, 1998, p. 33).



Figure 2 : La pointe Saint-Mathieu et les vestiges de l'abbaye, vus vers le sud.
Figure 2: St. Mathieu point and the remains of the abbey, looking south.

Selon Hubert Guillotel (1995), les vicomtes de Léon sont très certainement à l'origine de l'établissement monastique, à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle, date à laquelle son existence est attestée. Suit une période où, dans l'état actuel des recherches, aucun renseignement ne vient plus éclairer son histoire. En 1332 Jean III autorise la fortification de l'abbaye (Dom Morice, 1742, col. 1358), ce qui indique que les remparts et les tours ont été édifiés à partir de cette date.

La « Guerre de Succession » (1341-1364), qui opposa les familles de Blois et de Monfort, ravagea littéralement la Bretagne. Après cette grave crise, sous le règne des ducs Jean IV et Jean V, le duché connut une période de prospérité dont le couvent dut certainement profiter. (Dom Chaussy, 1993, p. 394). Mais, si en 1499 on comptait encore douze religieux à Saint-Mathieu, il ne restait plus en 1655 qu'un seul moine dans des bâtiments ruinés (Chevillotte, 1997, p. 5). En 1656, la réforme mauriste fut imposée à Saint-Mathieu par le Parlement de Bretagne (Roudaut, 1995, p. 210) – la congrégation de Saint-Maur avait été fondée au début du XVII^e siècle pour lutter contre le relâchement de la discipline dans les monastères.

Indépendamment de leur œuvre réformatrice et religieuse, les Mauristes ont entrepris d'importants travaux de remise en état et de construction de bâtiments qui avaient souffert lors de guerres et de troubles dans les périodes précédentes. Mais la position géographique du monastère, établi sur une pointe étroite en bord de falaise, n'a laissé aux constructeurs qu'une seule possibilité d'extension, à l'est de l'ensemble médiéval. L'abbaye Saint-Mathieu est représentée sur une gravure issue du *Monasticon Gallicanum*³ et y apparaît, comme l'écrit Fanch Roudaut, « majestueuse, avec son

3. Recueil de planches gravées à la fin du XVII^e siècle représentant en vue cavalière les abbayes et prieurés bénédictins affiliés à la congrégation de Saint-Maur. Les planches ont été publiées au XVIII^e siècle par Peigné-Delacourt.

église, son cloître, ses logements, son jardin, etc. » L'auteur s'interroge cependant sur l'exactitude de l'illustration qui pourrait n'être qu'un projet, peut-être non réalisé dans son ensemble (Roudaut, 1995, p. 213).

Un siècle après sa reprise par les Mauristes, le couvent est de nouveau délabré et l'église abbatiale désaffectée. En 1796, l'ensemble (sauf la « tour à feu » et l'église) est vendu à un particulier qui se chargera de parachever sa dévastation (Daniel, 1964, p. 133). Les vestiges subsistant aujourd'hui sont très fragmentaires mais plusieurs plans du XVII^e siècle permettent d'en apprécier l'organisation avant l'intervention des Mauristes. Un plan de 1646 expose l'état de l'abbaye, qui apparaît fortifiée au nord et à l'est par une puissante muraille percée d'une porte à l'est et flanquée de trois tours circulaires (fig. 3). Deux autres plans un peu plus tardifs (vers 1664) dépeignent la même situation : les bâtiments claustraux, l'abbatiale et les fortifications (fig. 4). Selon Dom Le Tort (1995, p. 285), la fortification était entourée d'un fossé.

Bilan des recherches archéologiques

Le site de Saint-Mathieu a fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques d'évaluation, toujours très restreintes car prescrites à l'occasion de travaux ponctuels.

– En 1973, des sondages effectués par les élèves du Collège naval de Brest dans le cloître et publiés dans une courte note par René Sanquer n'ont fourni que de piètres résultats : une « partie de mur » non localisée ainsi que du mobilier hétérogène dont on ignore la position stratigraphique (Sanquer, 1973, p. 56).

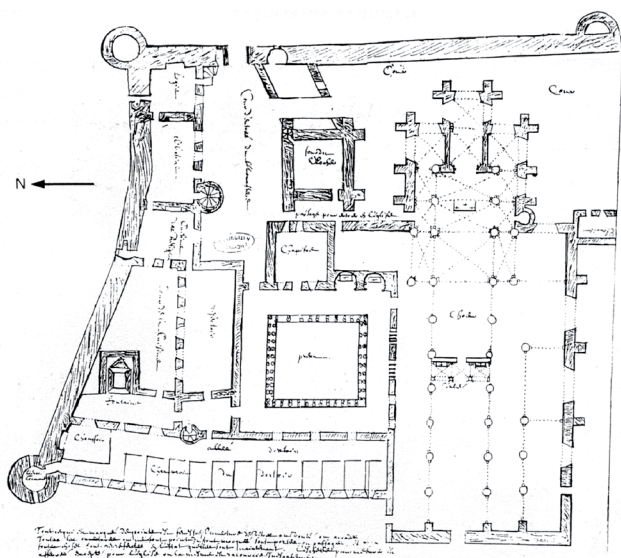


Figure 3 : Plan de l'abbaye de Saint-Mathieu en 1646 (Archives nationales, N III 3).

Figure 3: Plan of the St. Mathieu abbey in 1646.

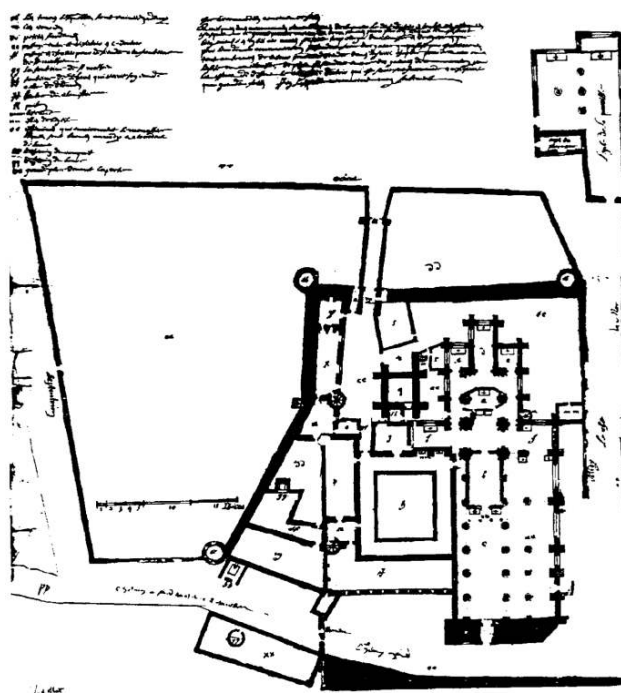


Figure 4 : Plan de l'abbaye de St. Mathieu avant 1670 (Archives nationales, N III 3).

Figure 4: Plan of the St. Mathieu abbey prior to 1670.

– En 1988 une série de petits sondages a eu lieu dans le chœur de l'abbatiale, à la jonction du bras nord du transept et de la salle capitulaire ainsi qu'à l'angle sud-est du cloître, mais la fonction et la chronologie des structures mises au jour n'ont pas pu être déterminées (Champagne, 1988).

– En 1992, une nouvelle campagne de sondages archéologiques a été entreprise en préalable à l'enfouissement de réseaux. Les résultats de cette opération restent évidemment très fragmentaires; des niveaux de jardins ont été repérés ainsi que des travaux attribués aux Mauristes (Baillieu, 1993).

– En 1993, deux petits sondages ont été ouverts dans le collatéral sud de l'église, en préliminaire à la restauration de deux piliers. Une partie du mur romain a été alors retrouvée et des inhumations ont été reconnues dans un remblai qui pourrait dater du XIII^e siècle (Le Goffic, 1995).

En conclusion, il apparaît que les résultats fournis par l'ensemble de ces opérations ponctuelles sont bien minces, surtout en regard du « mitage » qu'elles ont généré sur l'ensemble du site. Et si l'opération de mise en valeur de l'année 2000 n'a abordé qu'une petite fraction des installations conventuelles, elle a offert l'opportunité d'étudier une entité, le bâtiment mauriste.

2. LE BÂTIMENT MAURISTE

Données iconographiques

Plusieurs gravures des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles offrent quelques renseignements pour décrire les élévations de l'édifice étudié ici.

Il est figuré au premier plan d'une planche du *Monasticon Gallicanum* représentant l'abbaye en vue cavalière (fig. 5). C'est un long bâtiment dont le pignon sud semble jouxter la chapelle nord de l'abbatiale. Il possède trois niveaux plus une cave pourvue de trois soupiraux. Le rez-de-chaussée et le premier étage, éclairés chacun par dix baies rectangulaires, sont séparés par une mouluration qui se prolonge sur le pignon sud. Dix lucarnes, surmontées de frontons de plein-cintre couronnés d'acrotères, sont ouvertes dans les combles. Une souche de cheminée couronne chaque pignon. La façade se prolonge par un mur, percé de deux portails, qui délimite une petite cour devant l'église abbatiale. Devant la façade,

une large ligne sombre dessine un aménagement qu'il est difficile d'interpréter du fait d'un traitement graphique peu différencié et des perspectives déformées; il pourrait tout aussi bien s'agir d'un mur que d'un fossé. Cet aménagement est précédé d'une cour intérieure (B, *atrium interius*). Pour le rez-de-chaussée, quatre salles sont définies, du nord au sud : E, le réfectoire des hôtes (*refectorium hospitum*); F, le cellier (*cellarium*); G, le réfectoire (*refectorium*); H, la grande salle (*aula major*). Au-dessous, la cave est qualifiée de *cella vinaria*, cave à vin. Dans les combles, la bibliothèque (L, *bibliotheca*) est située au nord et le vestiaire (M, *vestarium*) au sud. Au nord, une aile en retour abritait, sous combles, les cellules des hôtes (Y, *cella hospitum*) et, au rez-de-chaussée, la cuisine (X, *culina*) qui s'ouvrait par une porte en plein-cintre sur une cour (V, *atrium culinae*). À l'arrière-plan, on reconnaît le cloître (aa, *claustrum*), avec son préau aménagé en jardin, l'ancien dortoir (bb, *vetus dormitorium*), la fontaine et le lavabo (cc, *fons et lavatorium*). Au nord (à droite sur la gravure), un jardin (dd, *hortus*) est agrémenté d'un bassin

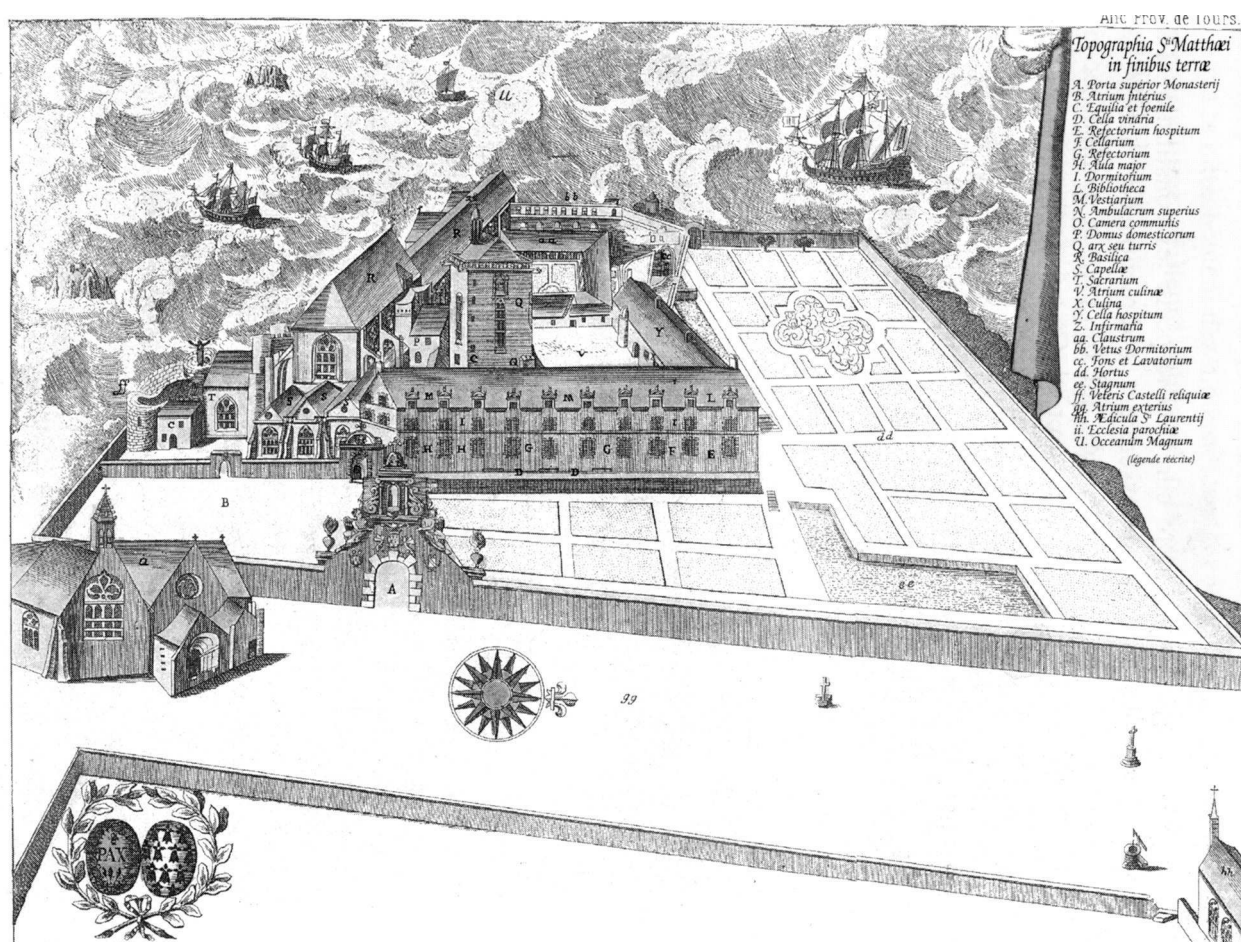


Figure 5 : Gravure du *Monasticon Gallicanum* représentant l'abbaye à la fin du XVII^e siècle (coll. Peigné-Delacourt, 1869).
Figure 5: Engraving from the *Monasticon Gallicanum* showing the abbey at the end of 17th century.

en « L » (ee, *stagnum*). À l'opposé, contre l'abbatiale, des ruines de l'ancienne fortification sont indiquées (ff, *veteris castelli reliquiae*).

Un autre document, dessiné en 1691, dit « Profil de Saint Mathieu Fin de Terre » (cf. Tanguy et Cloître, dir., 1995, p. 290) propose la même vue mais avec des perspectives plus réalistes et un souci de symétrie concernant le bâtiment mauriste (fig. 6). Une lithographie du XIX^e siècle, signée Mayer 1830 (*ibid.*, p. 291), présente une vue vers l'ouest de l'abbatiale ruinée. Au premier plan, on peut observer un pan du pignon sud du bâtiment mauriste qui est encore revêtu partiellement d'un enduit, conserve une moulure et où ne figure aucune ouverture au rez-de-chaussée (fig. 7)⁴.

La compilation des plans anciens et du cadastre actuel permet de replacer l'emprise du bâtiment mauriste sur les fortifications antérieures. En tenant compte de l'imprécision de tous ces documents, la probabilité de découvrir la cour-tine sous le mur ouest du bâtiment n'était pas négligeable (fig. 8).

Données de la fouille

Dans le secteur nord, sous une épaisse couche de terre végétale et de remblais contemporains, un ensemble de murs, des sols, un escalier menant à une cave, une partie de l'extrados de la voûte de la cave, une cheminée, des traces de baies et des aménagements hydrauliques ont été mis au jour.

Dans le secteur sud, on a pu observer l'autre partie de l'édifice, bien que le mur de façade est soit en très grande partie occulté par des constructions contemporaines. Le

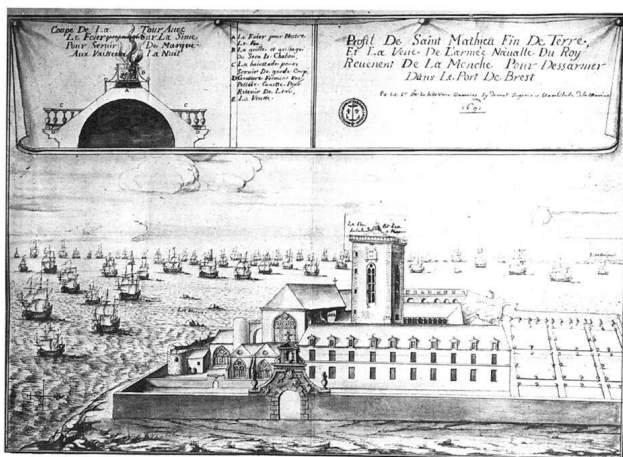


Figure 6 : « Profil de Saint-Mathieu Fin de Terre » (musée de la Marine, R 1629076 – PH7700).

Figure 6: *St. Mathieu profile*.

4. Lithographie extraite de Taylor, Nodier et de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (1846).



Figure 7 : L'abbatiale et le pignon ruiné du bâtiment mauriste en 1846 (d'après Taylor, Nodier et de Cailleux).

Figure 7: *Abbey church and ruined sidewall of the Maurist building in 1846*.

pignon sud n'a pas pu être dégagé entièrement en raison d'une ligne électrique souterraine qui longeait le parement extérieur. En revanche, les vestiges de la façade ouest, d'une porte et d'une galerie dallée ont été découverts. Les sols intérieurs, en meilleur état que dans le secteur nord, ont été partiellement dégagés. Toutes ces structures, en dépit des lacunes, nous donnent un plan « archéologiquement complet » de l'aile, comprenant la distribution des salles et leurs aménagements principaux (fig. 9).

Les matériaux

Le mur pignon nord, dont il subsiste une élévation de 1 m au-dessus des sols intérieurs, a été coupé à l'ouest par la tranchée de fondation de la maison du gardien du phare. Le mur gouttereau ouest a été en très grande partie ruiné pour cette même raison ainsi que par l'édification d'un mur de séparation qui le masque (US 1005). La maçonnerie de fondation du mur gouttereau oriental est mise en œuvre avec des plaques de micasciste liées au mortier de chaux blanc coquillier et présentant un léger fruit extérieur. Le parement extérieur est en moyen appareil de granite à assises régulières lié avec le même mortier que la fondation. À ce

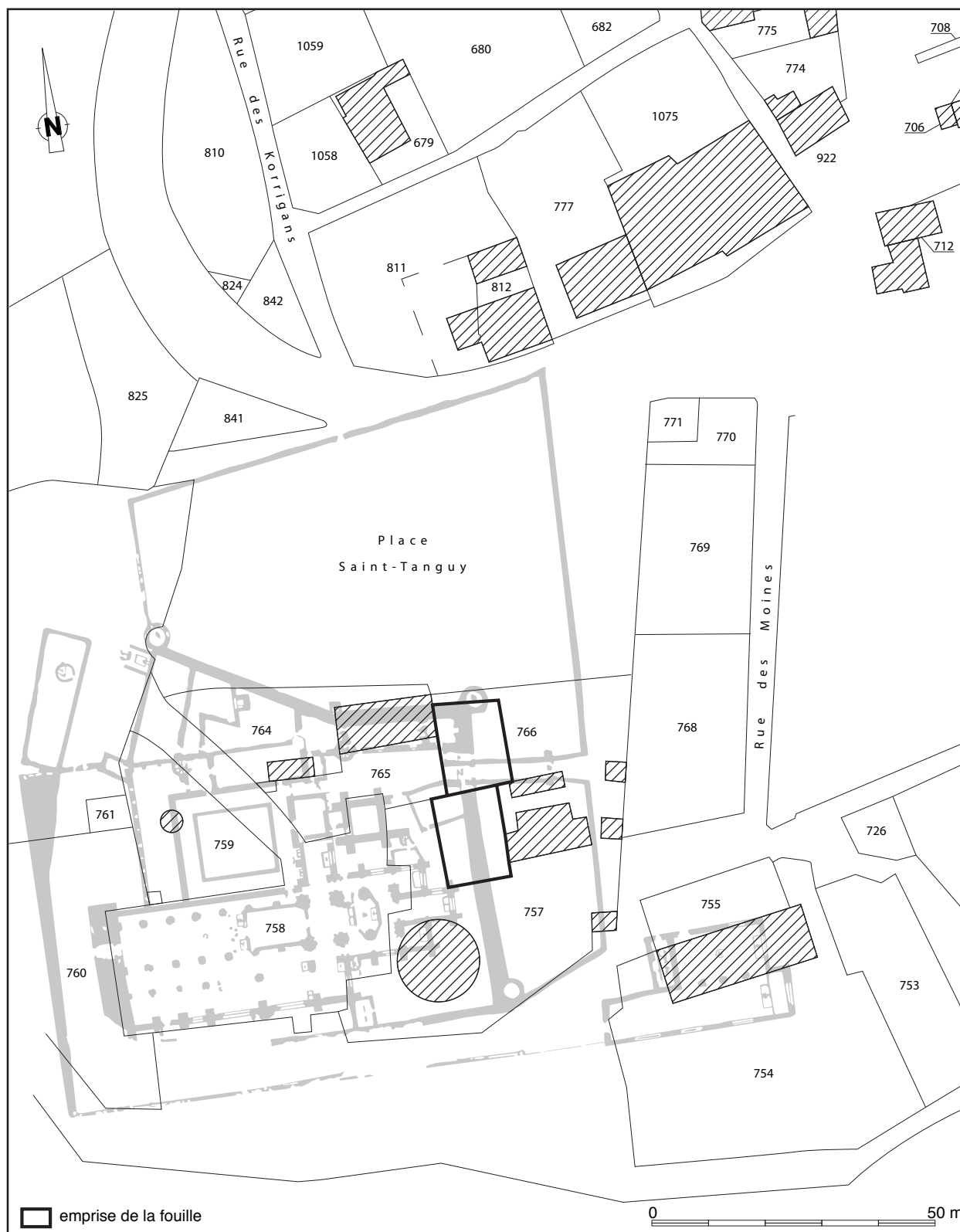


Figure 8 : Abbaye de St. Mathieu : plan du xvii^e siècle (en grisé) reporté sur le plan cadastral actuel (1986) avec indication des deux zones de fouille ; les déformations du plan ancien ne permettent pas un report précis.

Figure 8: St. Mathieu abbey : 17th century plan (in grey), located on the modern cadastral register (1986), with indication of the excavated areas ; the distorted old plan does not allow an accurate transfer.

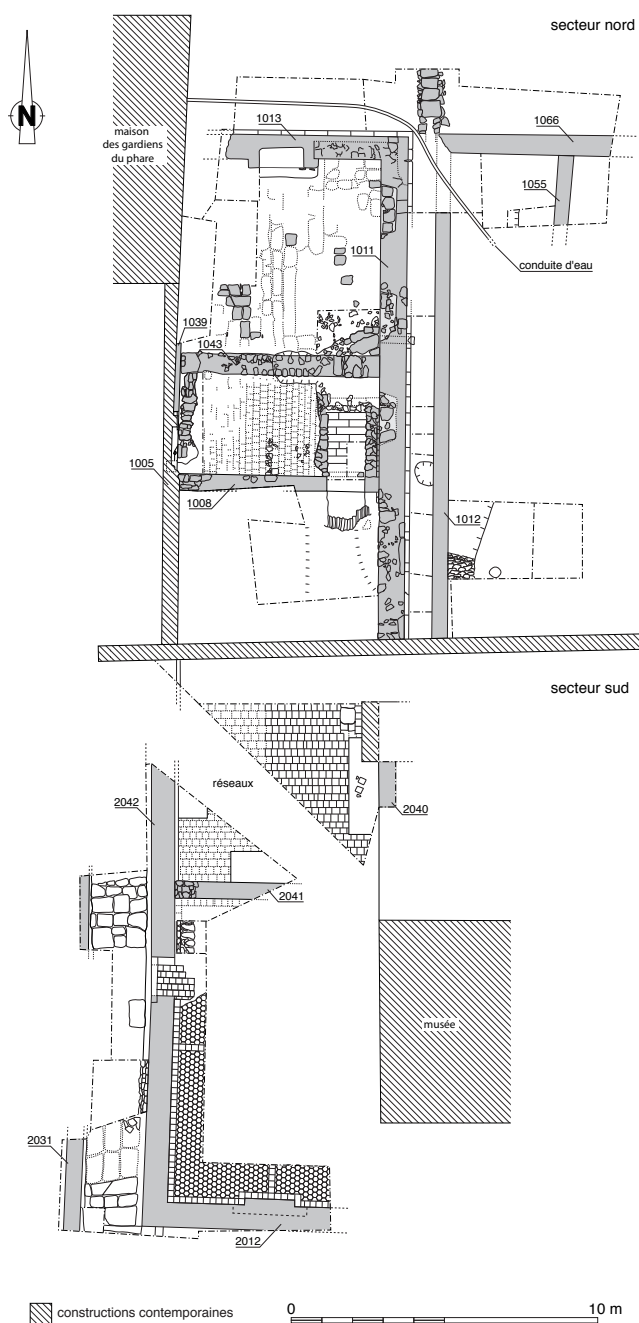


Figure 9 : Plan général des vestiges mis au jour.
 Figure 9: General plan of uncovered remains.

niveau l'épaisseur visible des murs est de 0,98 m. Un retrait, marqué par une moulure en talon inversé, réduit ensuite celle-ci à 0,82 m. Le parement intérieur est monté en plaques de micaschiste liées avec un mortier identique et était revêtu d'un enduit blanc.

Le mur de façade ouest a pu être examiné sur ses deux faces et jusqu'au substrat dans le secteur sud. Les autres, façade est et pignon sud, étaient masqués en grande partie par les constructions contemporaines ou des réseaux en ser-

vice. La fondation de la façade ouest, marquée par un léger débord intérieur sur lequel s'appuient les sols, est montée en pierres de micaschiste liées à la terre argileuse jaune. Les deux parements sont enduits. Les fondations du bâtiment, beaucoup plus profondes à l'est qu'à l'ouest, révèlent que la construction a été établie sur un terrain au fort pendage est-ouest.

Le parti général et l'organisation de l'espace intérieur

L'ensemble des murs porteurs définit le plan allongé d'un édifice orienté nord-sud, qui mesure 35,42 m sur 8,55 m hors tout et est longé par une galerie sur sa façade ouest (fig. 10). Trois murs de refend divisent l'espace intérieur en quatre salles d'enfilade (A, B, C et D). Un escalier situé dans la salle B permet de descendre dans une cave dont l'emprise ne reprend pas totalement la largeur du bâtiment, laissant à l'ouest un espace inoccupé d'environ 2,5 m. On peut alors se demander si le mur ouest de la cave n'est pas le parement extérieur du rempart, mais ce mur étant intégralement couvert d'enduit, il n'a pas été possible d'examiner sa construction et d'entériner cette hypothèse.

Le mur de refend nord (1043, fig. 10) est fait de dalles de micaschiste liées au mortier de terre jaune; sa largeur est de 0,65 m. Le mur suivant (1008) a conservé une partie de son élévation, avec des traces d'enduit blanc. Il est également monté en dalles de micaschiste liées à la terre jaune mais son épaisseur est plus faible : 0,49 m. Le refend le plus méridional (2041) est de facture identique à 1043 et de même épaisseur.

Les divisions internes ainsi mises au jour correspondent précisément à celles décrites sur la vue du *Monasticon*. Ainsi la salle septentrionale A serait le réfectoire des hôtes (E, dite *refectarium hospitum*), la pièce B le cellier (F, dite *cellarium*), la salle C le réfectoire des moines (G, dite *refectarium*) et la plus méridionale, D, serait la « grande salle » (H, dite *aula major*).

– La salle A ou « *refectarium hospitum* »

Ce « réfectoire des hôtes », qui mesure 6,50 x 6,30 m, était dallé de plaques de micaschiste posées sur un niveau argileux jaune ayant conservé quelques dalles et leurs empreintes (fig. 11, US 1003). Dans le mur de façade est on peut remarquer deux traces régulières en creux, de plan trapézoïdal, et qui correspondent à l'emplacement d'appuis de fenêtres (US 1016 et 1017). Sur le mur pignon nord, un décrochement dans la maçonnerie, dont le mortier présente des traces de rubéfaction, traduit l'emplacement d'une cheminée. Une grande dalle de micaschiste (US 1044), posée devant une cavité aménagée dans le mur oriental 1011 et débouchant à l'extérieur, repose sur un empierrement où subsistent des

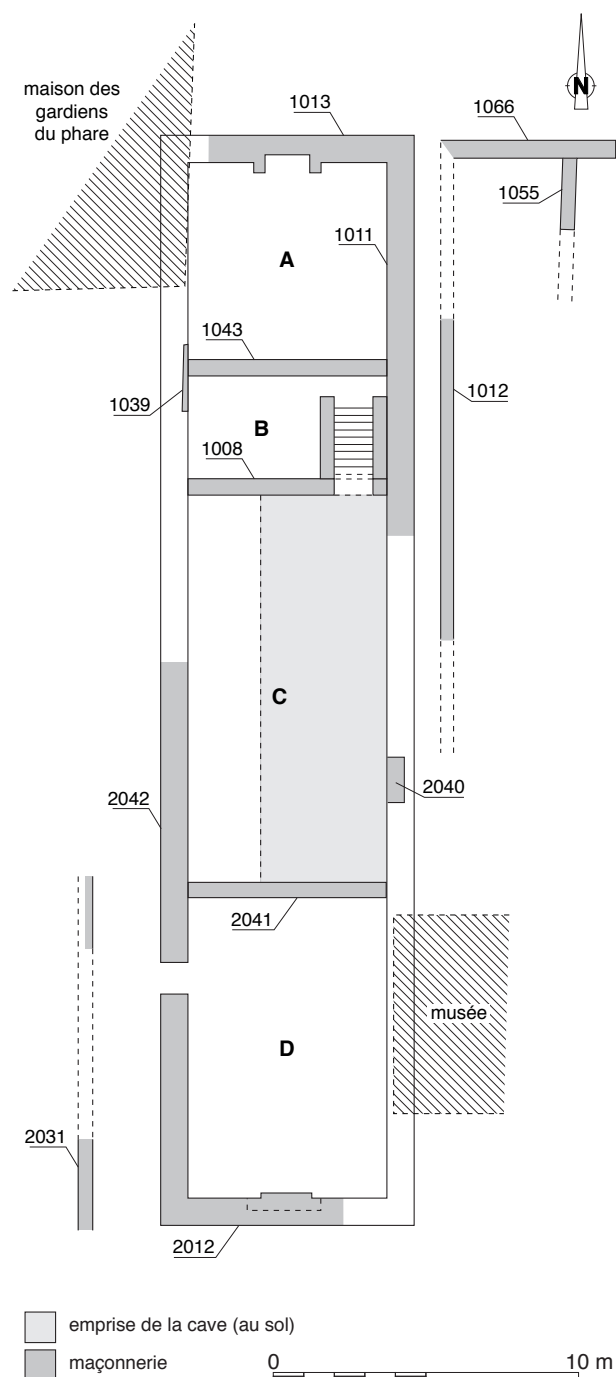


Figure 10 : Plan restitué du bâtiment mis au jour.
 Figure 10: Reconstructed plan of the uncovered building.

traces de mortier de tuileau. Cet aménagement, dont l'élevation disparue est suggérée par ces traces sur la paroi verticale, témoigne d'une installation d'évacuation, appartenant peut-être à un lavabo aménagé dans l'angle sud-est de la salle. Si aucune porte n'a été identifiée, on peut toutefois supposer qu'il existait soit un passage entre cette salle et le cellier, soit

à l'ouest vers le bâtiment de la cuisine mais où les constructions contemporaines ont oblitéré les vestiges.

– La pièce B ou « *cellarium* »

Elle est de petites dimensions (6,50 x 3,28 m) et un cinquième de sa surface est occupé par l'escalier menant à la *cella vinaria* (fig. 11). De même que dans le réfectoire des hôtes, une trace en creux sur l'arase du mur de façade, également de plan trapézoïdal, mais moins nette, indique une troisième embrasure ce que confirme la présence d'une cinquantaine de petits fragments de verre à vitre relevés à cet emplacement, dans une fine couche de terre gris foncé (US 1018). Cette salle possédait un sol en carreaux de terre cuite de 20 x 20 cm, dont l'essentiel nous est parvenu sous la forme d'empreintes imprimées dans une chape de terre jaune argileuse. Quelques carreaux encore en place portent des traces de glaçure brune ou jaune.

À l'est, l'escalier de la cave a été dégagé dans sa quasi-totalité. Il est constitué d'une volée droite de huit marches de granite, hautes de 21 cm et engagées dans les murs de cage. Ces derniers sont faits de dalles de micaschiste liées à la terre jaune et étaient recouverts d'un enduit blanc. Le mur de cage oriental est appuyé sur le mur de façade. À l'entrée de la cave, deux piédroits chanfreinés et un claveau en granite manifestent la présence d'une porte (fig. 12).

Dans la façade ouest, un évier est aménagé dans une baie que définit un piédroit de granite (fig. 13). La pierre de l'évier, moulurée et posée sur une couche de mortier de tuileau, est partiellement brisée mais a conservé son système d'évacuation débouchant au pied du mur dans un caniveau (US 1063). Celui-ci est constitué d'un fond et de côtés en pierres recouverts de petites dalles de micaschiste. Il franchissait le mur de refend sud par une grande dalle de micaschiste.

– La salle C ou « *refectorium* »

C'est la plus vaste des pièces, (12,65 x 6,50 m ; fig. 14). Elle était entièrement carrelée de tomettes rectangulaires de 25 x 20 cm dont une partie est restée en place. Trois emplacements rectangulaires se dessinent en négatif dans le sol : les carreaux subsistants, soigneusement appareillés autour de l'US 2039, montrent qu'ils ont été posés autour d'aménagements disparus dont la nature est indéterminable. Aucune porte n'a pu être décelée, mais une ouverture pouvait exister soit dans le mur de refend 2041 vers la salle D ou soit dans le mur 12042 vers la galerie.

Dans la partie nord, où les sols étaient détruits, la fouille a fait apparaître l'extrados de la cave (US 1082), dont le mortier fin et de teinte beige-jaune diffère de celui employé ailleurs. Il était recouvert d'un remblai de nivellement gris et caillouteux, lui-même surmonté de déblais de destruction hétérogènes jaunes et caillouteux.

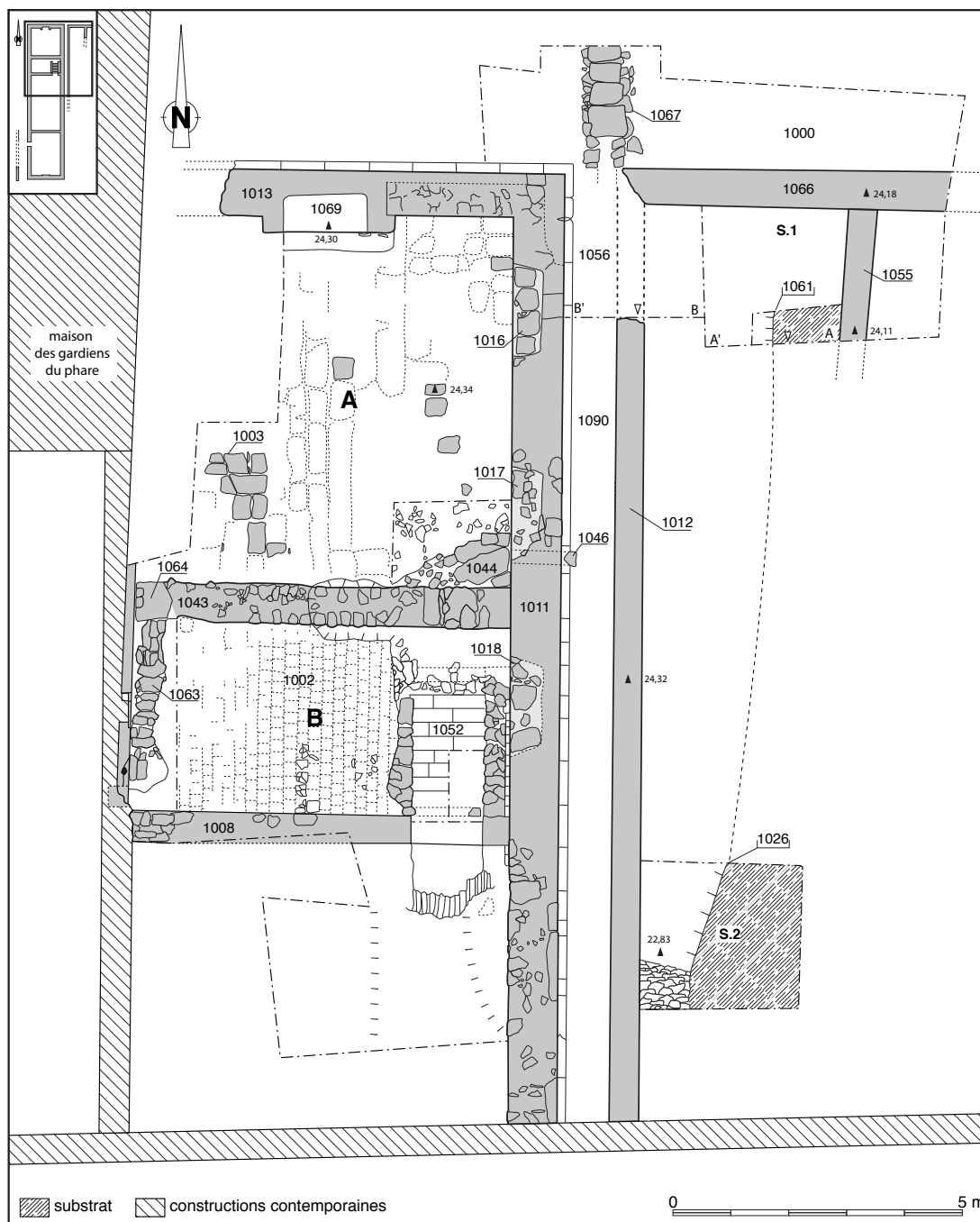


Figure 11 : Plan du secteur nord : salles A et B.
 Figure 11: Plan of North area : rooms A and B.

– La salle D ou « *aula major* »

Cette « grande salle » est située à l'extrême sud du bâtiment et mesure 9,85 x 6,50 m (fig. 14). Elle ne semble pas communiquer avec la salle C; en revanche, elle est dotée d'une porte qui ouvre vers l'ouest, à l'extérieur du bâtiment. Devant l'ouverture, le sol est recouvert de carreaux de terre cuite carrés de 20 x 20 cm, tandis que le reste de la pièce est carrelé de tomettes hexagonales (US 2017), qui sont

contemporaines puisque ces revêtements de sol reposent tous deux sur la même chape de mortier (US 2016). Ces tomettes sont encadrées par des carreaux qui forment une croix centrale; elles sont posées sur un lit de mortier de chaux fin et blanc. Dans le mur pignon sud se trouvait une cheminée dont les derniers témoins sont les carreaux noircis et brûlés qui encadrent son emplacement.

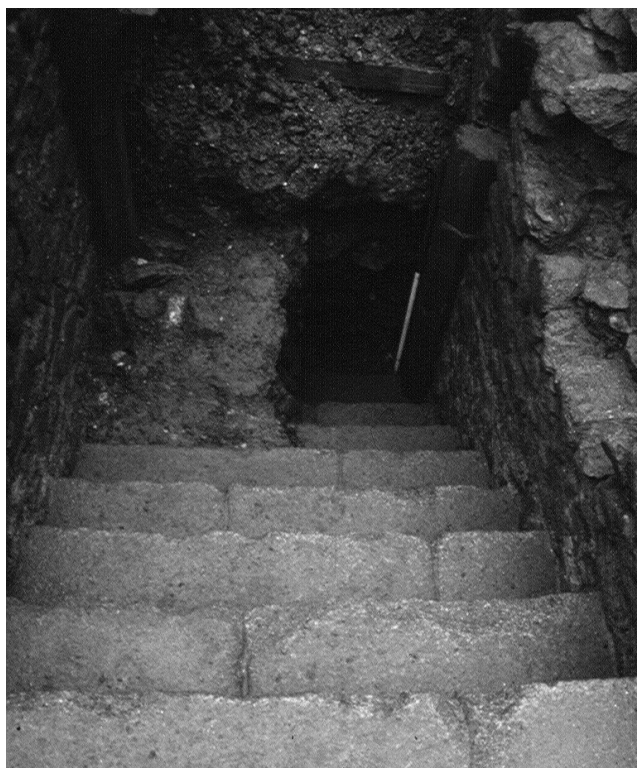


Figure 12 : L'escalier menant à la cave.
Figure 12: The cellar stairs.

La galerie

La porte ouest de la « grande salle » ouvre sur un espace d'une largeur de 2 m, délimité par un mur parallèle à la façade ouest du bâtiment (fig. 14). Ce mur, épais de 0,50 m, est monté avec des pierres de micaschiste liées au mortier de terre jaune comme les murs de refend du bâtiment. Il est enduit sur son parement intérieur est. Le sol est pavé de grandes dalles de micaschiste bordées de chaque côté par une ligne de galets posés de chant (fig. 15). La faible épaisseur de ce mur extérieur et l'absence de traces de piliers laissent supposer que cette galerie ne supportait pas d'étage.

L'impossibilité de dégager entièrement les vestiges de la galerie a interdit d'observer son raccord au nord et au sud avec le bâtiment. Dans sa partie nord il est possible qu'elle s'interrompe avant la fenêtre de la salle B, mais sans que cela soit nécessaire. À l'angle sud, les dalles de sol laissent place à un aménagement de pierres de granite qui, installées en degrés de faible hauteur, paraissent former le départ d'un escalier. La construction de la galerie est vraisemblablement contemporaine de celle du bâtiment.

Les aménagements extérieurs

À l'est du bâtiment, dans le secteur nord, plusieurs structures ont été découvertes. Il s'agit principalement de trois murs et d'un caniveau (fig. 11).



Figure 13 : Vestiges de l'évier, de son écoulement et du caniveau d'évacuation.
Figure 13: Remains of the sink, of its outflow and of the drainage channel.

Le mur 1012, parallèle à la façade du bâtiment et aux parements peu soignés, est fait de plaques de micaschiste liées à la terre jaune. Au nord, il formait probablement un angle droit avec le mur 1066. Ce dernier s'appuie sur un autre mur (US 1055) également monté en pierres de micaschiste liées à la terre jaune. La fonction de ce dernier, découvert sur une courte portion, n'a pas pu être établie mais on peut estimer qu'il fait partie d'aménagements liés à l'établissement du jardin des Mauristes.

L'espace entre la façade du bâtiment et le mur 1012 constitue un long couloir de 0,70 m de large qui pouvait faire office de collecteur (US 1090). En effet, les eaux de pluie ruisselant de la toiture et celles provenant du caniveau du bâtiment y aboutissaient. En outre le pendage du fond, orienté sud-nord, contribuait à l'écoulement des eaux vers le conduit 1067 qui est dans son prolongement. Cette dernière structure est constituée de deux parois de pierres sèches grossièrement parementées à l'intérieur, couvertes de dalles de micaschiste et qui reposent sur un radier de pierres. Ce dispositif collectait sans doute l'eau vers le bassin représenté sur la gravure du *Monasticon*.

Structures antérieures au bâtiment

L'emprise de la fouille englobait théoriquement une partie de la fortification médiévale sur laquelle les Mauristes auraient élevé le bâtiment.

Au nord, le long de la façade, les sondages S.1 et S.2 (fig. 11) ont permis d'observer partiellement la stratigraphie sous-jacente au bâtiment et d'identifier un creusement au pendage accentué (cf. *infra*, fig. 17). Le creusement (US 1061), est abandonné (US 1060), puis le terrain est nivelé (US 1059, 1058, 1057 et 1056) et la construction d'un muret est entreprise (US 1055).

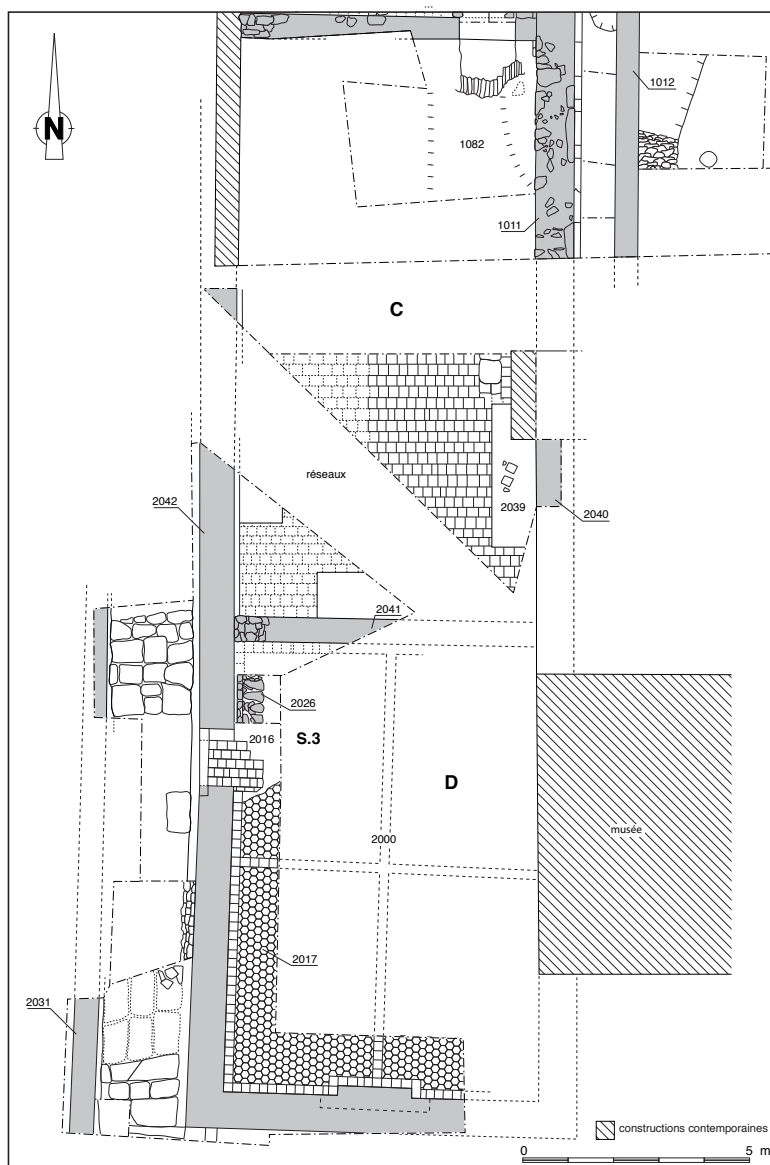


Figure 14 : Plan du secteur sud : les salles C et D et la galerie.
 Figure 14: Plan of South area: rooms C and D, and gallery.

Un nouveau sol se forme sur un apport caillouteux (US 1015). Dans celui-ci, le bâtiment et le mur qui le sépare de la « cour intérieure » sont édifiés. L'espace créé entre ces deux structures est utilisé (US 1014) jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Puis, comme en témoigne le niveau 1030 où l'on a découvert des ardoises et des fragments de verre à vitre, le site est laissé à l'abandon et se dégrade jusqu'à ce que la démolition volontaire aboutisse à la disparition intégrale du bâtiment. Le creusement 1061, également retrouvé dans le sondage 2, peut faire infléchir son interprétation vers celle d'un fossé.

Le mur gouttereau sud a été bâti sur une maçonnerie située montée à la terre et non parementée qui n'évoque

guère une muraille. En effet, sa largeur totale n'atteint que 1,70 m, faible épaisseur pour des fortifications datant de la fin du XIV^e siècle ou du début du XV^e siècle.

Données architecturales et restitution

Le bâtiment mauriste a été victime d'une démolition presque totale de ses élévations, parachevée par la récupération de ses matériaux. Les vestiges mis au jour lors de la fouille paraissaient donc bien fragmentaires pour prétendre représenter le bâtiment tel qu'il avait été conçu et édifié. Cependant plusieurs éléments significatifs, dont le plan de l'édifice, ont été reconnus et on peut leur associer une ico-



Figure 15 : Angle sud-ouest de la galerie.
 Figure 15: The south-west angle of the gallery.



Figure 16 : L'espace entre la façade orientale du bâtiment et le mur du jardin vu vers le sud ; le collecteur est ici comblé d'éléments lapidaires provenant de la destruction du bâtiment.
 Figure 16: Gap between the eastern front wall of the building and garden wall, looking south ; the sewer here is filled with worked blocks from the building's destruction.

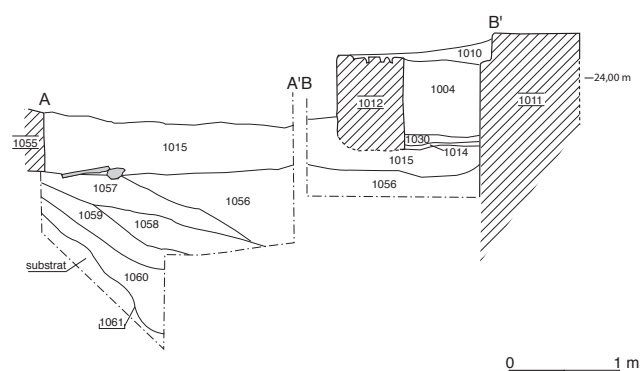


Figure 17 : Section sud de la fouille S 1 (cf. fig. 11).
 Figure 17: South section of excavation S 1 (for location, see fig. 11).

nographie contemporaine des Mauristes qui témoigne d'un bâtiment de style classique (fig. 5 et 6).

Dans l'intervalle entre le mur de la façade est et celui de la pierre qui le précède, des éléments lapidaires, dont plusieurs présentaient des moulures, ont été relevés. Ils provenaient incontestablement de la démolition de la façade puisque l'une des pierres, en tombant, avait brisé la dalle de sortie d'un caniveau. L'assemblage de plusieurs blocs a révélé leur appartenance à un fronton mouluré (fig. 18 ; 1 004-1), tandis que d'autres pierres également moulurées provenaient d'une corniche (1 004-2). De plus, la découverte de pierres de rampants de pignon, dans les remblais du secteur sud, fournissent la pente de la toiture (fig. 18 ; 2 000-1).

Ces éléments, tous représentés sur la gravure du *Monasticon*, confirment de nouveau que ce dessin, hormis les distorsions de perspective, est suffisamment précis pour procurer une base d'étude. On peut y ajouter une vue plus récente, le *Profil* de 1691, à la perspective un peu plus réaliste (fig. 6). Ainsi, en conjuguant les données de la fouille à celles des gravures et du lapidaire, il était envisageable de restituer au moins la façade est du bâtiment.

À l'époque où celui-ci a été construit, entre 1656 et 1672, l'unité de mesure, le pied, est établi à 32,45 cm. Toutefois, cette référence royale était instable en raison des instruments d'étalonnage qui ne reflétaient pour ainsi dire jamais la valeur absolue de l'étalon et qui variaient alors d'un chantier à l'autre (Saint-Aubin, 1992, p. 37). Avant de commencer le travail de restitution des élévations et des volumes il fallait donc retrouver la valeur du pied utilisée à Saint-Mathieu, afin de déchiffrer les proportions observées sur les documents anciens et de restituer leurs mesures par rapport à celles déjà connues. Pour ce faire plusieurs données métriques fiables (longueur et largeur hors tout du bâti, largeurs des murs, d'une porte, d'un soupirail et d'un fronton, épaisseur d'une moulure, espacement des fenêtres du rez-de-chaussée) ont été examinées mais le pied de 32,45 m s'est avéré trop

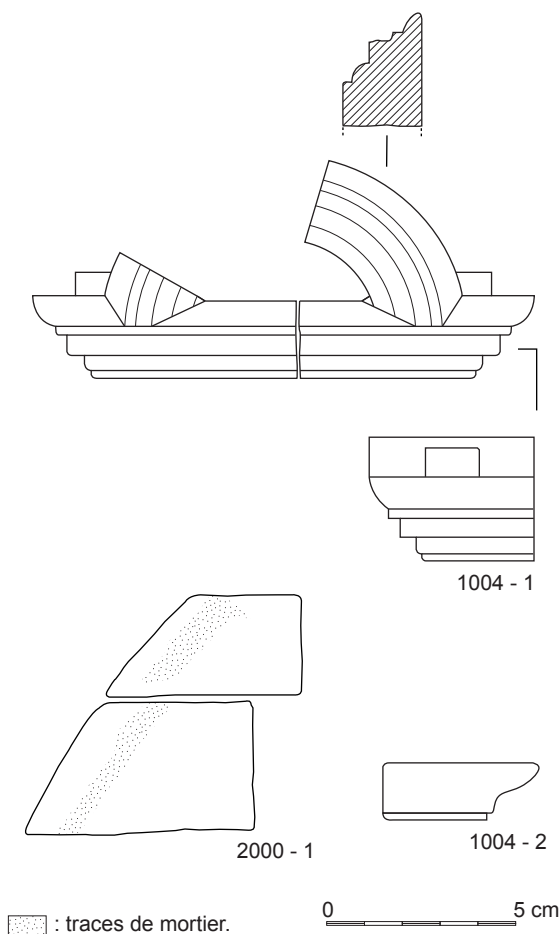


Figure 18 : Lapidaires découverts à l'aplomb des vestiges est et sud du bâtiment.

Figure 18: Worked blocks uncovered directly below the East and South remains of the building.

petit pour générer les mesures métriques relevées sur le terrain. Après vérifications, un pied de 32,80 cm s'est imposé en fournissant des nombres ronds correspondant à toutes les mesures en mètres connus.

Les dimensions hors tout du bâtiment atteignaient donc 108 pieds sur 26, la largeur des lucarnes 3 pieds, celle des murs porteurs 2 pieds 1/2, l'épaisseur des moulures 1/2 pied et la hauteur du soubassement du rez-de-chaussée 2 pieds. L'angle du pignon et la hauteur de la toiture ont été déterminés à partir des rampants qui présentent un angle de 58°. En le reportant sur la largeur du pignon, on obtient ainsi une hauteur de toiture de 18 pieds (5,90 m).

Les proportions entre les hauteurs de la façade et de la toiture apparaissent tant sur le *Monasticon* que sur le *Profil* : le rez-de-chaussée et le toit sont de hauteurs identiques, tandis que le premier étage en égale la moitié. Connaissant la hauteur du toit, il est simple de calculer la hauteur totale du bâtiment : 45 pieds, soit 14,76 m.

La largeur des lucarnes est donnée par la mesure de la base du fronton qui est identique à la largeur des fenêtres. La hauteur des ouvertures du premier étage apparaît différemment sur le *Monasticon* et sur le *Profil*. Le premier les indique comme étant 1/3 moins hautes que celles du niveau inférieur, tandis que sur le *Profil* elles sont de hauteurs semblables. Si l'on choisissait ces dernières proportions il ne resterait plus suffisamment d'espace pour placer les poutres, le plafond et le plancher du second étage ; l'option du *Monasticon* a donc été retenue mais en l'adaptant pour équilibrer ces proportions avec l'ensemble de la façade.

Le bas des baies du rez-de-chaussée est situé au centre du niveau inférieur sur les deux documents, soit à 9 pieds du sol (2,95 m) et celles du premier étage s'appuient sur la moulure régnant sur le rez-de-chaussée. Si les divisions internes du rez-de-chaussée peuvent être rétablies, aucune indication ne permet de restituer celles des niveaux supérieurs.

Le résultat de cette analyse expose une façade sobre aux proportions classiques élégantes (fig. 19). Il faut cependant noter que cette restitution montre le bâtiment dans l'idéal de sa conception et non pas comme une « photographie » de sa réalisation qui a dû être plus ou moins conforme au projet initial, en fonction du talent des constructeurs.

3. CONCLUSION

L'ensemble des données de la fouille a permis de retrouver l'intégralité du plan du bâtiment mauriste et de son organisation intérieure ainsi qu'une petite partie de ses aménagements extérieurs. Ces résultats démontrent que la construction illustrée par le *Monasticon* a bien été réalisée telle quelle et que le bâtiment a sans aucun doute été utilisé selon les indications portées sur la gravure.

Le rez-de-chaussée de ce vaste édifice abritait quatre salles, affectées à la subsistance de la communauté et de ses hôtes et reliées entre elles par une galerie extérieure accolée à la façade ouest.

- Le réfectoire des hôtes (salle A), chauffé, était pourvu d'un lavabo.

- Le réfectoire des moines (salle C), vaste salle de 80 m², n'était pas chauffé et comportait des installations fixes (chaire, placards...?) En 1790 un inventaire mentionne : « Cet appartement (le réfectoire) très propre est boisé à hauteur des corniches et contient cinq tableaux et deux grandes armoires⁵ ».

- Le cellier (salle B), communiquant logiquement avec la cave et équipé d'un évier, se distingue par ses dimensions,

5. Procès-verbal des commissaires nommés par délibération du Directoire du district de Brest, 1790, Archives du Finistère, 1Q 2484, transcrit par Y. Chevillotte, 1997.

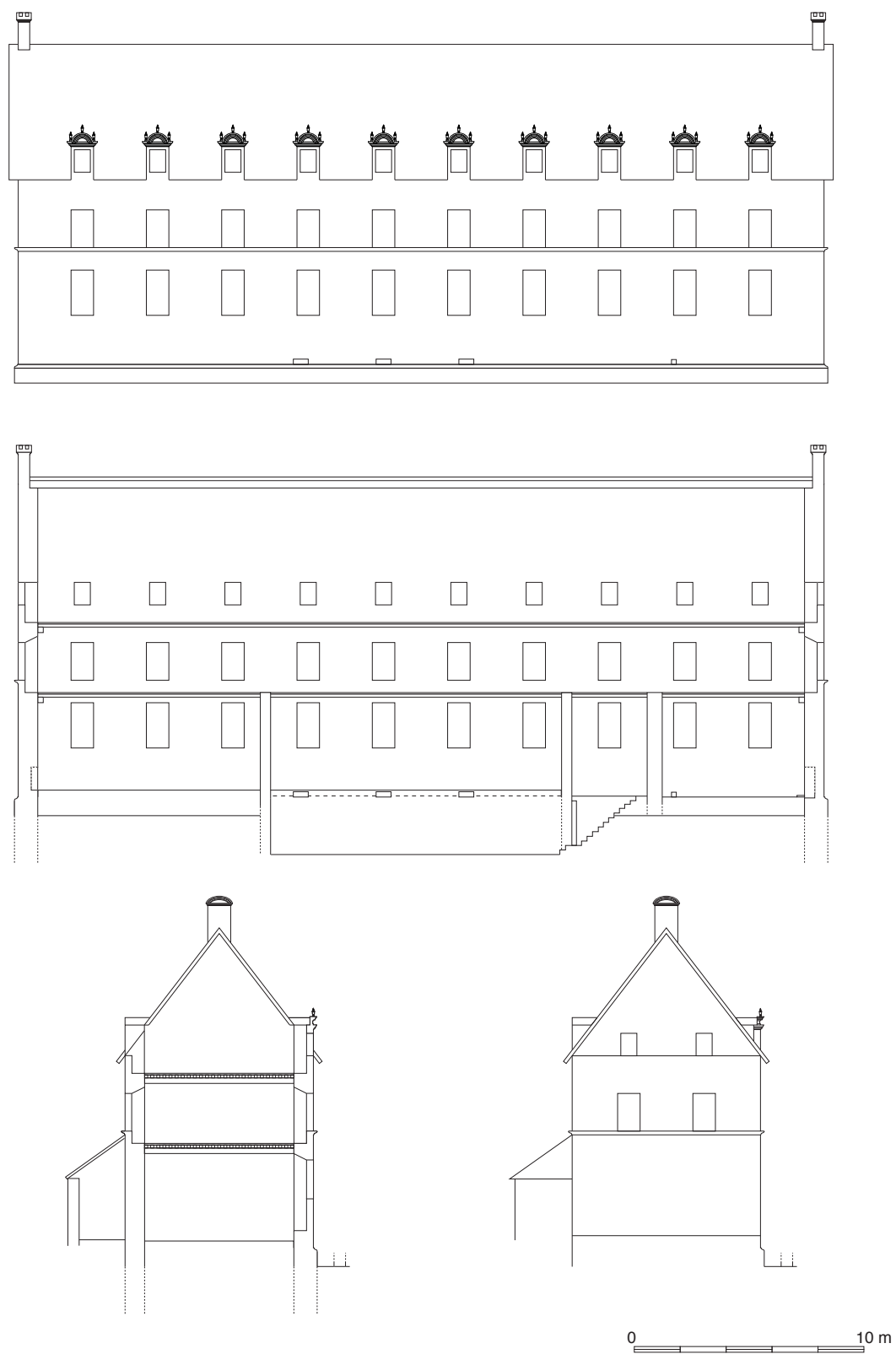


Figure 19 : Abbaye Saint-Mathieu, bâtiment Mauriste : restitution de la façade est et du pignon sud (coupes et élévations).

Figure 19: St. Mathieu abbey, Maurist building : reconstruction of East front wall and South side wall (sections and elevations).

à peine 21 m², qui semblent modestes en regard des provisions qui auraient dû y être stockées. Il s'apparente plutôt à une sorte de vestibule entre la cuisine et la cave (qui n'était d'ailleurs peut-être pas vouée exclusivement à la conservation du vin). L'inventaire de 1790 note que dans la « dépense » il se trouvait « environ cinquante bouteilles » ; il peut tout aussi bien être question du cellier que de la cave.

– La salle méridionale (salle D), dite « Grande Salle », était chauffée et communiquait avec la galerie. L'indication de « chenêts » dans le « salon », consignée dans l'inventaire de 1790, démontrant la présence d'une cheminée, il est possible que la salle D soit ce « salon ». Elle aurait alors eu pour vocation la réception des hôtes de marque qui pouvaient non seulement y manger mais également y déguster café et liqueurs, puisque l'inventaire dénombre, entre autres, table, chaises, soupières, plats, assiettes, tasses à café et verres à liqueur !

Aucune trace d'un escalier menant au niveau supérieur n'a été relevée mais l'accès au premier étage pouvait s'effectuer par le niveau supérieur du bâtiment perpendiculaire où apparaît, sur le *Monasticon*, la tourelle d'un escalier extérieur. Le bâtiment a vraisemblablement été bâti à cheval sur les fortifications médiévales, la cave étant aménagée dans un fossé. Toutefois, le tracé des fortifications n'a pas été formellement reconnu et on ne peut que poser les hypothèses de la présence d'une contrescarpe distante de deux à trois mètres de la façade est et de celle du parement extérieur d'une courtoine correspondant au mur ouest de la cave. Néanmoins la solution de continuité de ces vestiges pose problème car on aurait dû retrouver, selon l'iconographie ancienne, au moins une partie du rempart dans les sondages du secteur sud, descendus jusqu'au substrat.

Il n'est pas apparu de modifications notoires des structures dégagées, si ce n'est un réaménagement du sol de la galerie, une restauration de ses enduits et une modification de sa partie sud. Les liaisons nord et sud de la galerie avec le bâtiment restent inconnues et il en va de même pour toute la partie du jardin aujourd'hui enfouie sous le musée et ses dépendances. Si la restitution de l'architecture du bâtiment offre une vue idéale de la construction, elle n'en propose pas moins une image proche de la réalité.

Bibliographie

- BAILLIEU, M., 1993** – *Abbaye de Saint-Mathieu, Plougonvelin*, (rapport de diagnostic archéologique), Rennes, AFAN/SRA de Bretagne.
- BUGNER, M., 1984** – *Cadre architectural et vie monastique des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Nogent-le-Roi.
- CHAMPAGNE, F., 1988** – *Saint-Mathieu – rapport de diagnostic archéologique*, Rennes, AFAN/SRA de Bretagne.
- CHAUSSY, Dom Yves, 1993** – L'abbaye de Saint-Mathieu de Fine-Terre, Esquisse de son histoire, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 122, p. 387-404.
- CHEVILLOTTE, Y., 1997** – Recueil de textes sur l'abbaye de Saint-Mathieu de Fin-de-Terre, *Bulletin de l'Association Histoires et Choses d'autrefois à Plougonvelin*, n° 17.
- CLOÏTRE, M.-C., 1995** – L'abbaye retrouvée, in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 271-301.
- DANIEL, R., 1964** – La mort de l'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu de Fine-Terre, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 92, p. 106-133.
- DECENEUX, M., 1998** – *La Bretagne romane*, Rennes.
- EVEILLARD, J.-Y., 1995** – La pointe Saint-Mathieu dans la géographie antique, in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 24-29.
- GUILLOTTEL, H., 1995** – Les vicomtes de Léon sont-ils les fondateurs de l'abbaye de Saint-Mathieu ?, in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 131-151.
- LARGILLIÈRE, R., 1925** – *Les saints dans l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Crozon.
- LE DUC, G., 1995** – La Translation de saint Mathieu, in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre* (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 49-73.
- LE GOFFIC, M., 1995** – Du probable agrandissement du collatéral sud de l'abbatiale au XIII^e siècle, in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 177-192.
- LE GOFFIC, M., 1999** – *Abbaye de Saint-Mathieu, Plougonvelin (Finistère)*, (rapport de diagnostic archéologique), Rennes, SDA du Finistère/SRA de Bretagne.
- LEFÈVRE, D., 1999** – *Plougonvelin, Projet de conservation et de présentation de la cave des bâtiments conventuels de l'abbaye mauriste et de ses abords, pointe Saint-Mathieu, projet architectural*. (rapport dactylographié), Paris, ministère de la Culture.
- MERDRIGNAC, B., 1995** – Les Navigations fabuleuses dans les Vies des saints bretons, in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 75-92.
- MORICE, Dom, 1742-1746** – *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, Delaguette/ Osmond (3 vol.).
- PÉROUSE DE MONTCLOS, J.-M., 1993** – *Principes d'analyse scientifique. Architecture, vocabulaire*, Paris, ministère de la culture.
- ROUDAUT, F., 1995** – L'abbaye de Saint-Mathieu, de l'introduction de la réforme mauriste (1656) à la révolution. in R. TANGUY et M.-C. CLOÏTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 209-236

- SAINT-AUBIN, J.-P., 1992** – *Le relevé et la représentation de l'architecture*, Paris.
- SANQUER, R., 1973** – Chronique d'Archéologie antique et médiévale (année 1973), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 101, p. 23-78 [cf. Plougonvelin. Abbaye de Saint-Mathieu, p. 56-57].
- TANGUY, B., 1995** – Saint-Mathieu, le haut Moyen Âge : légende et histoire, in R. TANGUY et M.-C. CLOÛTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994), Brest, CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 31-48.
- TAYLOR, J., NODIER, C. et CAILLEUX, A. DE, 1846** – *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France – Bretagne*, Paris (2 vol.), 390 p. + pl. (et rééd. 1980, Paris, Interlivre).
- TOURNIER, F., 2000** – *Un bâtiment mauriste, abbaye Saint-Mathieu de Fin-de-Terre (Plougonvelin, Finistère)*, (rapport de fouille archéologique préventive), Rennes, INRAP/SRA de Bretagne.
- VILLACROUX, A., 1995** – La « Navigation » des moines de Saint-Mathieu, in R. TANGUY et M.-C. CLOÛTRE (dir.), *Saint Mathieu de Fine-Terre*, (actes du colloque de 1994, Brest), CRBC/Amis de Saint-Mathieu, p. 93-110.